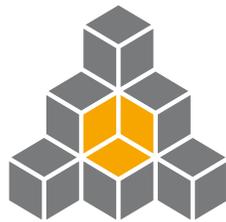


SEPTEMBRE 2018



# LES RENDEZ-VOUS ACQ



ASSOCIATION  
DE LA CONSTRUCTION  
DU QUÉBEC

Les sujets d'importance ne manquaient pas dans le cadre du 17<sup>e</sup> Rendez-vous ACQ qui se déroulait à Saguenay. Délais de paiement, formation GCR, entrepreneuriat, plans et devis incomplets, création d'une plateforme de stockage numérique sont autant d'enjeux qui ont été abordés par la cinquantaine d'entrepreneurs qui se sont déplacés afin d'échanger et de s'impliquer au sein des différents comités de l'ACQ.

Cependant, un enjeu était au centre des préoccupations de l'ensemble des entrepreneurs : la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

Au cours de notre séjour, plusieurs d'entre vous sont venus me parler des problèmes de pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui affectent vos entreprises. Manque de peintres, de charpentiers-menuisiers, de surintendants de chantier et même de personnel de bureau ayant une expérience en construction, les problèmes de recrutement sont nombreux. Le constat est très clair : la rareté de la main-d'œuvre nous affecte tous et nuit à la productivité de notre industrie. Ajoutez à cela le fait que les promesses électorales ne laissent pas présager une diminution des investissements dans les infrastructures dans les années à venir et nous nous retrouvons devant un heureux problème.

En effet, si la tendance se maintient et que nous ne faisons rien dans l'immédiat, tout porte à croire que le pire est devant nous. C'est pourquoi lors de la rencontre du Comité des affaires publiques, j'ai expressément demandé à former un comité ad hoc sur la question de

la rareté de la main-d'œuvre. De cette façon, nous pourrions nous attaquer publiquement à cette question et travailler sur un plan d'action afin de trouver des solutions à court terme pour que la situation se redresse rapidement.

Au-delà de cet enjeu prioritaire, nous avons présenté notre plan d'action au sujet des élections provinciales 2018. Les principaux objectifs de ce plan d'action étaient de questionner les partis politiques au sujet d'enjeux qui préoccupent les entrepreneurs et d'informer nos membres sur les positions des partis. Les enjeux traités pendant la campagne étaient : l'intégrité, les investissements dans les infrastructures, la pénurie de main-d'œuvre et l'inclusion et, finalement, la lourdeur administrative dans notre industrie.

Cette intervention durant une campagne électorale est une première pour l'ACQ et l'expérience s'avère plus que positive. Tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ont répondu au questionnaire de l'ACQ, preuve de l'importance que l'on accorde à notre association. Les réponses des partis ont été diffusées sur notre site Web et nos réseaux sociaux. De plus, nous avons diffusé un communiqué par semaine pour interpeller directement les partis politiques.

Finalement, j'aimerais remercier les organisateurs de notre 17<sup>e</sup> Rendez-vous ACQ ainsi que l'ensemble des participants. L'implication de chacun est primordiale pour faire avancer les dossiers qui touchent notre industrie.



Francis Roy  
Président



# LA FORMATION: OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

La formation constitue un formidable outil de développement personnel, mais constitue également un levier de développement pour les entreprises. C'est pourquoi plusieurs actions sont en cours pour offrir des formations adaptées et pertinentes aux entrepreneurs.



## LANCEMENT

### DE LA PROGRAMMATION

des formations en salle 2018-2019



## LANCEMENT

### D'UN PLAN MARKETING

des formations de l'ACQ



## LANCEMENT

### DE 7 CAPSULES

de formation sur les non-conformités récurrentes détectées par GCR le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Celles-ci permettront d'obtenir 5 points bonus sur la cote qualité GCR

# 96

## SESSIONS

### DE FORMATION EN SALLE

partout au Québec pour les gestionnaires et le personnel administratif



## RENOUVELLEMENT

### EN COURS POUR LE CERTIFICAT

de la **Mutuelle de formation de l'ACQ** (2018-2021)



## 9 NOUVELLES

### FORMATIONS

en salle

L'ACQ offrira, en collaboration avec la réputée **ÉCOLE D'ENTREPRENEURSHIP DE BEAUCE**, un programme réservé aux entrepreneurs en construction dès l'hiver 2019.

# INTERVENIR RAPIDEMENT

## L'ACQ VA SE PENCHER PRINCIPALEMENT

au cours de la prochaine année sur les questions de :



**PÉNURIE**  
de main-d'œuvre



**RETARD**  
technologique



**IRRITANTS**  
administratifs et qualité des documents  
de construction.



dyade photo



Compte tenu de l'état de la situation en matière de main-d'œuvre, les membres du Comité souhaitent une intervention publique immédiate afin de faire prendre conscience de la problématique et de prioriser ce dossier en termes d'affaires publiques.



## LE PLAN DE MATCH

Parmi les initiatives retenues, soulignons celle visant à **FAIRE CONNAÎTRE LA PROBLÉMATIQUE** à l'ensemble de la population et à la classe politique afin que **DES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES** puissent être élaborées et mises en place pour **FACILITER LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE** au Québec.

# DES RÉSULTATS CONCRETS ET UTILES



dyade photo

## LOURDEUR ADMINISTRATIVE

### ET COLLABORATION AVEC LES ENTREPRENEURS SPÉCIALISÉS

Le Comité a choisi de s'attaquer à la lourdeur administrative qui frappe l'ensemble des entreprises de construction et les problèmes découlant de l'émission de plans et devis incomplets. Pour ce dernier aspect, le Comité a convenu de travailler en collaboration avec le Comité des entrepreneurs spécialisés afin de recueillir une masse critique d'exemples de documents incomplets, de les colliger et d'entreprendre certains rapprochements avec les professionnels (architectes et ingénieurs) sur une base régionale.



## DEMANDE DE COMPENSATION - VERSION FINALE

### LE GABARIT DE DEMANDE DE COMPENSATION

est sur le point d'être finalisé, lequel permettra aux entrepreneurs de s'assurer que leur demande est complète. Les entrepreneurs souhaitent que ce gabarit soit offert aux membres sous forme dynamique (pouvant être remplie à l'écran) et qu'elle puisse afficher le logo de l'entreprise et de l'ACQ.

Objectif : diffusion en décembre 2018.



# 95 %

des principaux dossiers  
du Comité sont réalisés.



dyade photo

# À L'ÉCOUTE DES ENTREPRENEURS



## DISCUSSION CONCERNANT LA CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF À LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

ayant pour but de répondre aux problématiques vécues par les entrepreneurs reliées notamment avec GCR. Le comité sera composé, entre autres, d'un représentant de la RBQ, des associations d'entrepreneurs et de la GCR.

## LE COMITÉ A DISCUTÉ DE PLUSIEURS PROJETS DE LOIS OU DE RÈGLEMENTS

entrant en vigueur et pour lesquels de nombreuses représentations ont été faites de la part de l'ACQ dont :



**CALCUL DES COMPENSATIONS LIÉES À**  
la Loi sur les milieux humides



**GARANTIE FINANCIÈRE**

à remettre à la Ville de Montréal en cas de démolition



**RÈGLEMENT CONCERNANT L'ACCÈS AU LOGEMENT**  
pour les personnes à mobilité réduite



**PROJET SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE**  
des logements à Montréal.

# DIFFUSION ACCRUE

## UN PROGRAMME MIEUX ADAPTÉ

### LE PROGRAMME INTÉGRITÉ DE L'ACQ

s'adapte aux besoins des entrepreneurs. Afin de favoriser l'implantation du programme au sein des petites et moyennes entreprises de construction, l'ACQ offre maintenant **trois nouvelles catégories d'adhésion**, soit :



**BRONZE**



**ARGENT**



**OR**

De plus, des **capsules de formation** pour les agents d'intégrité ont été élaborées et sont maintenant prêtes à être diffusées.



dyade photo

## LE PROGRAMME BIENTÔT OFFERT

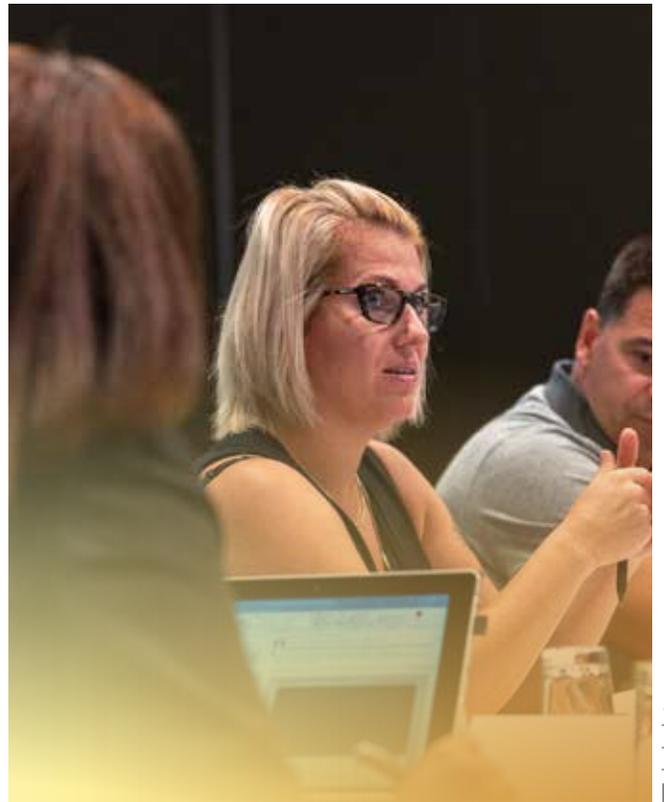
### AILLEURS AU CANADA

Afin de favoriser la reconnaissance du programme et s'assurer d'une plus grande diffusion, l'ACQ a approché l'Association canadienne de la construction afin qu'elle puisse promouvoir à son tour le programme ailleurs au Canada.

La trousse Intégrité ainsi que tous les documents de promotion ont donc été traduits et nous espérons ainsi favoriser le développement du programme auprès des membres des autres provinces et, le cas échéant, développer un service d'accompagnement comme celui offert à l'ACQ.



# SOLUTIONS PROPOSÉES



dyade photo

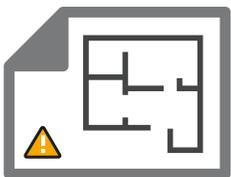
## TROIS PRINCIPAUX SUJETS

ont mobilisé l'attention des membres du Comité des entrepreneurs spécialisés :



### PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE :

Plusieurs pistes de solutions ont été discutées et proposées allant de l'ouverture des bassins de main-d'œuvre à la mobilité interrégionale, l'accès des immigrants à l'industrie et les formations spécialisées ou d'appoint pour le personnel administratif.



### PLANS ET DEVIS INCOMPLETS :

Le phénomène sera traité en collaboration avec le Comité des entrepreneurs généraux afin de développer une approche régionale basée sur différents exemples qui seront fournis par les entrepreneurs et qui permettront la mise en place d'ateliers de travail.



### PAIEMENT RAPIDE :

Un projet pilote de calendrier de paiement obligatoire est en cours pour certains contrats d'organismes publics.

# DES ENTENTES PAYANTES



dyade photo

## UNE ENTENTE DE PARTENARIAT

a été signée avec deux entreprises de technologie afin que les membres de l'ACQ obtiennent un rabais à l'achat de leurs produits. Les membres obtiennent un rabais pour le :



### LOGICIEL L'ESTIMATEUR GÉNÉRAL

(logiciel d'estimation)



### LOGICIEL E-PLAN

(calcul de mesures sur plans numériques).



Une entente de partenariat a également été signée afin que les membres de l'ACQ obtiennent **4 ¢ de rabais sur chaque litre d'essence** chez Shell.

## DES INITIATIVES PAYANTES POUR NOS MEMBRES



# RECONNAISSANCE D'ÉQUIVALENCES: UN PAS DE PLUS



dyade photo



## LES MEMBRES SE SONT PENCHÉS

**SUR UN SUJET  
D'ACTUALITÉ, SOIT**

l'augmentation **des taxes** et des **prix des matériaux**.



## LES MEMBRES ONT CIBLÉ UN PROJET À COURT TERME

dans le cadre de leur objectif d'améliorer le processus de demande et d'analyse des demandes d'équivalences de produits.

**UN GUIDE** sera élaboré afin d'aider les entrepreneurs à préparer adéquatement une demande d'équivalence de produit.

# ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ : UN AVANTAGE COMPÉTITIF



## M. PATRICE POITEVIN, REPRÉSENTANT DU CENTRE D'EXCELLENCE ANTICORRUPTION

de l'Université d'Ottawa a su exprimer clairement aux convives comment la corruption peut nuire à leur entreprise et comment l'**éthique** et la **conformité** peuvent les aider à faire croître celle-ci.

Il nous a rappelé que la forme la plus commune de corruption est le versement de pots-de-vin (en espèces) à un agent public en échange d'un avantage (contrat) et qu'elle constitue un vol d'opportunités d'affaires.

Comme M. Poitevin le soulignait, si les pots-de-vin étaient auparavant déductibles, aujourd'hui ils sont **inacceptables**.

Les normes sociales et la façon de percevoir les choses ont changé. Les donneurs d'ouvrage sont concernés par leur propre **intégrité** et celle de leurs fournisseurs.

La culture organisationnelle (ensemble des valeurs, des attitudes, des expériences, des normes et du style exprimé par le personnel d'une organisation les uns envers les autres et vis-à-vis leurs tiers (parties externes) lorsqu'ils se dirigent vers un objectif organisationnel commun), nous permet de nous outiller pour éviter la corruption.

### LE PROGRAMME INTÉGRITÉ

de l'ACQ représente selon lui, l'une des meilleures façons d'outiller son entreprise contre les risques de collusion ou de corruption pouvant être tentée par un employé, protégeant ainsi à la fois sa réputation et celle de ses clients.